



Lycée d'Alembert



LYCÉES
ÉCO-RESPONSABLES

**DEMANDE DE DOSSIER MEDICAL SCOLAIRE
RENTREE 2024-2025**

La loi n° 202-303 du 04 mars 2002, stipule que la transmission de données médicales d'un médecin à un autre médecin doit faire l'objet d'une autorisation préalable du patient ou de son représentant légal. La transmission du dossier médical scolaire de l'étudiant qui le suivra durant tout son cursus scolaire, est soumise à ce principe.

Nous vous demandons de bien vouloir compléter le document qui suit, et de le signer. Il sera transmis au médecin scolaire du collège ou du lycée de votre enfant afin qu'il fasse la demande de transmission au médecin de l'établissement d'origine.

NOM de l'étudiant Prénom

Date de naissance : / / à

Établissement où l'élève est inscrit en 2024-2025

Établissement où l'élève était inscrit en 2023-2024

Nom et adresse de l'établissement

Lycée D'Alembert
20/22 sente des Dorées
75019 PARIS

Classe

Nom et adresse de l'établissement

Classe

Je soussigné(e) , responsable légal autorise le transfert du dossier médical scolaire de l'étudiant cité ci-dessus au service médical de son nouvel établissement scolaire où il est inscrit en 2024/2025

Date : / /

Signature :

Date de la réponse.....

Dossier complet Dossier incomplet Dossier absent Elève non inscrit

Nom du médecin, cachet de l'établissement